



Ville de Niort  
CS 58755  
79027 NIORT CEDEX  
Direction des Ressources Humaines

## UN(E) OUVRIER(E) QUALIFIE(E) EN SIGNALISATION VERTICALE

Référence : V\_25\_C\_60

### DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC SERVICE VOIRIE

#### **Presentation :**

La Direction de l'Espace Public de la Ville de Niort a pour mission de concevoir et d'entretenir l'espace public et ses aménagements. Elle prend en compte toutes les composantes du domaine public : voirie, ouvrages d'art, propreté urbaine, éclairage public, signalisation, espaces verts et naturels. La Direction assure également la gestion de l'occupation du domaine public routier et de la circulation sur les voies communales ainsi que la coordination des interventions sur l'espace public.

Le service Voirie assure l'entretien préventif et curatif du patrimoine voirie et de ses équipements (signalisation, ouvrages d'art, ouvrages hydrauliques, éclairage public) en offrant un niveau de service garantissant la sécurité des agents et des usagers.

Sous l'autorité du responsable de secteur ou de chef d'équipe, vous aurez pour missions :

#### **Missions :**

##### **1/ Travaux en ateliers :**

- Préparer, régler et entretenir les machines et les outils de l'atelier
- Usiner et façonnner les pièces simples ou complexes métalliques (acier, aluminium...)
- Souder à l'arc, MIG ou TIC
- Préparer les supports métalliques (dégraissage, ponçage, grattage...)
- Appliquer au pinceau ou au pistolet la peinture de protection et de finition pour produits métallique (glycérol ou acrylique)
- Créer le lettrage ou symbole, découper et poser sur la signalisation temporaire ou d'informations

##### **2/ Travaux de pose et scellement de signalisation et mobiliers urbains :**

- Maintenir les piquetages et les marquages des réseaux pendant la durée des travaux
- Terrasser manuellement les fondations et scellement des pièces au sol pour l'installation des divers équipements (panneau de police, mât de jalonnement, ...)
- Poser les panneaux de police et de jalonnement sur mâts ou murs
- Réparer, dresser la signalisation routière
- Poser la signalisation provisoire, circuit de déviation et des équipements de protection temporaire (barrières, baliroad, AK5, ...)
- Poser et réparer le mobilier urbain (potelets, barrières, garages à vélo)

##### **3/ Entretiens préventifs :**

- Contrôler usuellement les véhicules, locaux et zones affectées et utilisées par l'équipe voirie

##### **4/ Démarche Santé et Sécurité au Travail :**

- Appliquer les prescriptions des plans de prévention des interventions de la régie
- Porter les Equipements de Protection Individuelle
- Respecter les consignes de sécurité
- Participer à l'établissement des rapports d'accidents et de l'arbre des causes
- Participer au contrôle global de la sécurité des EPI et du matériel et informer le responsable de secteur des dysfonctionnements.

##### **5/ Missions secondaires :**

- Intervenir en appui aux autres équipes de la régie voirie selon les besoins
- Intervenir sur les évènements exceptionnels (neige, inondations, accidents, ...)

#### **Spécificités du poste :**

- Horaires fixes : 8h à 12h - 13h24 à 17h
- En fonction des conditions spécifiques de certaines interventions (chantiers, manifestations, ...), adaptation ponctuelle des horaires par décalage des horaires d'arrivée ou de départ de travail.
- Indemnités d'astreintes sous réserve de mobilisation pour les astreintes technique et hivernale.

## Profil :

---

- CAP ou BEP Génie Civil, métallerie, chaudronnerie, soudure
- Expérience souhaitée de 2 ans au minimum ;
- Doté d'une expérience significative dans des missions similaires ;
- Connaissance de la réglementation en matière de signalisation routière ;
- Maîtrise des techniques de soudure et de peinture ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook) ;
- Titulaire des permis B - C - E(b)- E(c) - FIMO/FCO ;
- Utilisation de Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) (nacelle) ;
- Conduite de chariot automoteur à conducteur porté (cariste) ;
- Conduite d'engins de chantier, catégories 1/4/9 - grue auxiliaire ;
- Travail sur réseau électrique H0B0 ;
- Habilitations AIPR
- Organisation, rigueur et méthode ;
- Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe ;
- Sens des responsabilités et autonomie.

## Conditions statutaires :

---

- Les agents relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

## Remuneration :

---

Conditions statutaires - Régime indemnitaire - Prime de vacances - Prestations sociales.

## Renseignements :

---

Auprès de Monsieur Fabrice BELDA, Responsable du service Voirie (Tél : 05 49 78 77 78)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **26/12/2025** sous la référence : **V\_25\_C\_60** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : [drh-candidature@agglo-niort.fr](mailto:drh-candidature@agglo-niort.fr)

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex